

conclus entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces suivantes:

- (1) Colombie-Britannique—accords modificatifs n^{os} 3 et 4, en date du 13 février 1959;
- (2) Manitoba—accord modificatif n^o 5, en date du 24 mars 1959;
- (3) Alberta—accord modificatif n^o 2, en date du 17 mars 1959;
- (4) Saskatchewan—accord modificatif n^o 2, en date du 18 mars 1959.

Par M. Pearkes, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire du Livre blanc intitulé: "Défense, 1959".

A dix heures quatre minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2 du Règlement.

L'Orateur,
ROLAND MICHENER